

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
LA SECURITE SOCIALE ET DE LA
JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A
LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES
ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

SERVICE DU PERSONNEL

N.B.A. 11/05/87
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 87/397 du 8/8/87
portant affectation de Monsieur
M. ENDA (Gabin Felix) Magistrat
de 2e grade, 2e groupe, 1er
échelon en qualité de Juge de
Siège,

LE PREMIER MINISTRE

VISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de
l'ordonnance 019/84 du 23/6/84 portant modification de certaines dis-
positions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi 42/61 du 20 Juin 1961, portant statut de la Magistrature ;

Vu la loi 53/83 du 21 Avril 1983, portant réorganisation de la
Justice en République Populaire du Congo ;

DGJ.

Vu le décret 133/61 du 3 Août 1961, portant application de la
loi 42/61 du 20 Juin 1961, susvisée ;

Vu le décret 62/130/MP du 9 Mai 1962, fixant le régime de rémuné-
rations des fonctionnaires ;

Vu le décret 75/390 du 26 Août 1975, abrogeant et remplaçant les
dispositions de l'article 21 du décret 133/61 du 3 Août 1961, portant
application de la loi 42/61 du 20 Juin 1961, relatif au statut de la
Magistrature ;

Vu le décret 82/247 du 19 Mars 1982, portant attributions et
réorganisation du Ministère de la Justice ;

DCF.

Vu le décret 84/356 du 3 Août 1984, portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le décret 86/1172 du 10 Décembre 1986, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

Vu le décret 86/1173 du 10 Décembre 1986, portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu la Note de Service n° 0121/NTSSJ/SGJ/DSAF/SP du 23 Avril
1987.

DECRETE :

Article 1er : M. ~~Idouard~~ (Gabin Malin) Ministre du 20 group, 20 group, les échelon est affecté en qualité de Juge au Siège du Tribunal Populaire d'indemnification de Poto-Poto en remplacement de M. ~~Idouard~~ (Gabin Malin) appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de M. ~~Idouard~~, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Kinshasa, le 8 AOUT 1967

Le Premier Ministre,
Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail,
de la Sécurité Sociale
et de la Justice

M. Malin

[Signature]

Donnant, M. ~~Idouard~~ (Gabin Malin).

Angé Idouard POUGU.-

Le Ministre des Finances et du Budget

REPARTITION :

PR.	2
PR.	2
PR.	2
CCJ, CCJ.	2
Cour Suprême	2
M. D. Ville	2
M. Poto-Poto	2
D. D.	2
D. D.	2
CCJ, CCJ.	2
JONG.	1
Dossier	3, 25
Intéressé	1

[Signature]
M. OUSSELOU-MAKOUNDELOU.-